

REPUBLIQUE POPULAIRE
DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL
ET DE LA JUSTICE
DIRECTION GENERALE DU
TRAVAIL

DECRET N° 77/760 DU 28 DECEMBRE 1977
/MTJ-DGT-DCGPCE 4-6-8.
portant intégration et nomination de Mr. OBAMI
Jules dans les cadres de la catégorie A, hiérar-
chie I des Services Techniques (Travaux Publics)

VISAS :

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU PLAN

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977;

Vu la loi 15-62 du 3-2-62 portant statut général des
fonctionnaires;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21-6-58 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;

Vu le décret n° 60-90 du 3-3-60 fixant le statut com-
mun des cadres de la catégorie A1 des Services Techniques;

Vu le décret n° 62-130/MF du 9-5-62 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires;

Vu le décret n° 62-195/FP du 5-7-62 fixant la hiérar-
chisation des diverses catégories des cadres;

Vu le décret n° 62-197/FP du 5-7-62 fixant les caté-
gories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15-62 du
3-2-62 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 62-198/FP du 5-7-62 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires de la caté-
gorie A;

Vu le décret n° 63-81 du 26-3-63 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que
doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en
ses articles 7 et 8;

Vu le décret n° 67-50 du 24-2-67 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de
carrière et reclassements;

Vu le Protocole d'Accord du 5-8-70 signé entre la
République Populaire du Congo et l'URSS;

Vu l'acte n° 001 du 3-4-77 structurant le Comité Mili-
taire du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouver-
nement, Ministre du Plan;

Vu la lettre n° 655/MME-RS-CAB du 23-8-77 du Directeur
du Cabinet du Ministre des Mins et de l'Energie, Chargé de
la Recherche Scientifique, transmettant le Dossier constitué
par l'intéressé;

Vu la lettre n° 056/MME-RS-DGE du 27-8-77 du Directeur
Général de l'Energie;

Vu l'Ordonnance n° 35-77 du 28-7-77 relative à l'exer-
cice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du
Congo;

DECRETE :

.../...

D E C R E T

ARTICLE 1er.- En application des dispositions combinées du décret 60-90 du 3.3.1960 et du Protocole d'Accord signé le 5.8.1970 entre la République Populaire du Congo et l'U.R.S.S., susvisés, Monsieur OBAMI Jules, né vers 1952 à Etoro, titulaire du Diplôme d'Ingenieur Hydrotechnicien (Spécialité : Construction des Ouvrages Fluviaux et des Usines Hydrauliques) délivré par l'Ecole Supérieure des Travaux Publics et du Batiment V.V. KOUIBICHEV de Moscou (U.R.S.S.) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) et nommé au grade d'Ingenieur Stagiaire Indice 710.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Mines et de l'Energie, Chargé de la Recherche Scientifique pour servir à la Direction Générale de l'Energie.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo (JORPC) et communiqué partout où besoin sera.

BRA

E, le 22 NOVEMBRE 1977

Par le 2° Vice-Président du Comité Militaire
du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Ministre du Plan

Colonel Louis FLEVAT

Le Ministre des Finances

Henri L O P E S .-

Le Ministre des Mines et de
l'Energie, Chargé de la Recherche
Scientifique

Rodolphe A D A D A .-

Le Ministre du Travail et
de la Justice, Garde des
Sceaux

Alphonse MOUÏSSOU-POUATI.-

COPIATIONS :

JORPC
M.D.CGPCE.
M.B.ST.
F.
F.
TERESSE

1

ENTP.

2

1

1

1

1

1

1